

Communiqué de presse

Paris, le 1^{er} mars 2016

Méga Pobec

Le SYNDEAC a appris avec consternation la double décision du Maire de supprimer la subvention de la Ville d'Evreux à la compagnie dramatique Méga Pobec, implantée sur son territoire depuis plus de 30 années, et de rompre sa convention de location, d'aide et de services pour l'usage et la gestion de la Chapelle : ce lieu restauré, transformé, équipé par la compagnie accueille le public du territoire et au-delà, héberge des initiatives sociales et culturelles locales, abrite ses propres activités de création, de formation et d'action culturelle, mais également de nombreuses résidences de compagnies théâtrales et de projets artistiques de disciplines transversales.

Le SYNDEAC salue le travail de la compagnie et de son metteur en scène Jean-Pierre Brière, et adresse ses amitiés à l'équipe du théâtre, ses nombreux partenaires du territoire, tant du domaine de la création et de la diffusion que celui de l'éducation populaire, du champ social, ainsi qu'aux artistes et aux spectateurs.

La disparition de ce projet est une perte pour la pluralité culturelle, facteur de cohésion sociale, et source de grande inquiétude pour les professionnels des arts et de la culture en Normandie. Les équipes artistiques et les lieux de création, labellisés ou non, appartiennent au même écosystème : chaque maillon est indispensable au tissu culturel territorial.

Le SYNDEAC s'inquiète de constater que la mise en place d'un EPCC puisse servir de « prétexte » à la mairie pour justifier l'abrupte interruption d'un projet co-construit et cofinancé avec l'aide des collectivités locales et l'Etat depuis les années 90.

A l'origine, le nouveau statut d'Etablissement public de coopération culturelle n'avait-il pas pour objectif d'être le lieu de la concertation entre les acteurs locaux ? Cette mise en commun de la politique culturelle croisée ne se voulait-elle pas l'outil de la décentralisation culturelle au service de tous les publics ? Plus que d'une concertation, la volonté de la mairie d'Evreux semble relever d'une concentration des moyens alloués au secteur culturel, et ce, au détriment de la vie culturelle et de sa diversité. Loin d'en étendre le rayonnement, elle ne peut être perçue que comme une perte pour les habitants et les professionnels du territoire.

Le SYNDEAC appelle la mairie d'Evreux à plus de concertation en matière de politiques culturelles, avec les autres collectivités comme avec les professionnels du service public de la culture. Nous demandons à la municipalité un accompagnement pour la compagnie Méga Pobec par la restauration des aides financières et conventionnelles de la ville, préalable à une concertation sur la place et le rôle de la compagnie et du lieu qu'elle a sa charge, dans la nouvelle configuration culturelle, ce qui semble un minimum au regard de la situation professionnelle et sociale d'un acteur local implanté depuis 30 ans sur un territoire.



Contact Presse :
M. Antonin Menard,
Délégué SYNDEAC Normandie
Tél. 07 64 08 74 46